



HAL
open science

Beaucoup parlées, diversement mobilisées. Les classes moyennes en France dans les années 1990/2015

Paul Bouffartigue

► **To cite this version:**

Paul Bouffartigue. Beaucoup parlées, diversement mobilisées. Les classes moyennes en France dans les années 1990/2015. Séminaire international "Le Brésil et la France dans la mondialisation néo-libérale. Changements politiques et contestation sociale", LEST (UMR 7317) et TRIANGLE (UMR 5206), Jan 2016, Lyon, France. halshs-01253578

HAL Id: halshs-01253578

<https://shs.hal.science/halshs-01253578v1>

Submitted on 11 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Beaucoup parlées, diversement mobilisées

Les « classes moyennes » dans la France des années 1990/2015

Paul Bouffartigue

Ce papier reste largement exploratoire. En effet, on ne dispose pas à jour en France d'enquêtes systématiques sur les mobilisations sociales susceptibles d'avoir concerné au premier chef des membres ou segments des classes moyennes ; ni de travaux sur la manière dont les organisations politiques ou les médias utilisent la catégorie de classe(s) moyenne(s). Ces constats valent d'ailleurs également pour les classes populaires. Certes, on observe de temps à autre un certain « retour des classes sociales » dans le débat public. C'est le cas notamment à l'occasion des grands mouvements sociaux, comme ceux de 1995 de 2003 ou 2010.¹ Ou quand des élections traduisent une rupture entre la gauche et les classes populaires.² Reste que la grille de lecture classiste est passée de mode dans l'espace public et que sa persistance dans l'espace académique doit beaucoup à l'influence des conceptions issues de P. Bourdieu, dont on sait qu'elles sont bien distinctes des orientations marxistes.

J'indique d'abord à grands traits la manière dont la catégorie de « classes moyennes » est mobilisée dans le débat public (1), puis les enjeux liés à leur définition (2). Je résume ensuite ce que l'on sait de ces catégories sociales et de la manière dont elles se positionnent sur le plan symbolique et politique (3 et 4). Dans un dernier temps j'interroge, à partir de quelques indices les modes de mobilisation sociale de certaines de leurs fractions au cours des 25 dernières années (5). L'idée générale qui se dégage est que si elles sont plus que jamais parlées sur la scène politique et dans l'espace médiatique, et si certaines fractions de ces classes se mobilisent, non sans lien avec les implications des politiques néo-libérales, c'est de manière partielle, ponctuelle, éclatée. On ne saurait parler d'un mouvement de classes moyennes.

¹ Soit trois grandes mobilisations syndicales interprofessionnelles sur les enjeux de la protection sociale et des régimes de retraite. Le mouvement de 1995 a incontestablement permis en France une relance non seulement de la contestation du capitalisme, mais également des pensées critiques et de la réflexion en termes de classes (P. Bouffartigue, 2005 ; 2014).

² Avec de fortes poussées du FN (extrême droite) aux élections présidentielles de 2002 (près de 20%) et régionales de 2015 (près de 30%). Cf. par exemple les analyses de Louis Maurin : « Les élections régionales ont été le théâtre d'une exaspération des milieux populaires (...) A peine leur enterrement terminé, les classes sociales ressuscitent dans le débat public » *Les classes sociales sont de retour*, Observatoires des inégalités, 7.12.2015. « La gauche « moderne » ignore les classes laborieuses ; elles lui rendent dans les urnes la monnaie de sa pièce », *Le Monde*, 08.12.2015.

Entre « précarisation », « déclassement », et « ras-le-bol fiscal »

Les classes moyennes³ sont une catégorie omniprésente dans le débat public, dans l'espace médiatique, comme dans les représentations ordinaires du monde social. Pour en rester d'abord aux deux premières scènes, une observation attentive de la période 1970-2015 montrerait probablement une constante et des évolutions. Une constante : la centralité des dites classes moyennes, qu'elles soient supposées devenues majoritaires ou appelées à la devenir, ou qu'elles soient vues – mais cela est vrai depuis... Aristote – comme garantes des équilibres sociaux et démocratiques. Des évolutions : le passage de représentations optimistes à des représentations pessimistes. Jusque dans les années 1970 ces catégories symbolisent l'optimisme d'une société en marche vers des progrès sociaux bénéficiant à tous. Le thème de la « moyennisation » sociale, théorisée un peu plus tard par H. Mendras (1988), incarne les promesses de promotion individuelle et collective, d'une extinction des conflits sociaux et de l'effacement de la classe ouvrière. Après les années 1980, qui sont une période de transition au cours de laquelle s'affirme le thème de l'exclusion sociale, les années 1990 voient monter celui de la « précarisation » des cadres. Et, depuis les années 2000, s'y superpose celui d'une crise des classes moyennes, atteintes dans leur pouvoir d'achat et menacées de déclassement. Autant les cadres et les « nouvelles classes moyennes » incarnaient dans les années 1950-1975 les espoirs de promotion sociale des classes populaires et, au-delà tout, un imaginaire optimiste de progrès social, autant ils symbolisent désormais des anxiétés sociales bien plus larges (Bouffartigue, Gadea et Pochic, 2010).

Il conviendrait d'examiner de plus près comment chacun des thèmes, comme ceux de « précarisation » de « déclassement » ou de « ras-le-bol fiscal » est mobilisé plutôt par certaines forces et supports médiatiques que par d'autres, et ne visent pas les mêmes cibles. Même si ils ont en commun cette dramatisation qui tend à donner une vision globalisante, misérabiliste, et finalement fautive des dites classes moyennes, surtout si on compare leur situation à celle des classes populaires.

La notion de précarisation économique est sans doute la moins utilisée. Elle l'a été dans les années 1990 à propos des cadres, qui ont vu leur taux de chômage augmenter sensiblement en 1993-1994 – mais sans jamais atteindre le niveau de celui des ouvriers. Elle a l'originalité, par rapport aux deux suivantes, d'orienter le diagnostic vers les dimensions professionnelles et économiques d'une dynamique de dégradation susceptible de rapprocher classes moyennes et populaires. D'ailleurs quand un article de presse aborde la situation des « classes moyennes » sous l'angle du pouvoir d'achat ou de la fiscalité de manière un tant soit peu sérieuse, il est amené à relativiser le diagnostic.⁴

³ Le terme « classe moyenne » apparaît, au singulier donc, dans le discours politique en 1914, au moment de la mise en place de la fiscalité directe (Source : Wikipedia). Mais l'usage aujourd'hui le plus fréquent est celui du pluriel. Il prend acte leur diversité. De même que le pluriel de « classes populaires » acte le passage de « la » classe ouvrière, comme *sujet* politique, à une entité la fois *objet*, parlée par , et hétérogène.

⁴ Un article du quotidien *Les Echos* peut titrer « Pouvoir d'achat : le grand blues des classes moyennes », tout en précisant dans le texte que « les plus pauvres ont beaucoup plus souffert » (23/06/2014). Ce exemple illustre comment la notion peut être mobilisée pour susciter l'intérêt d'un lectorat qui s'y reconnaît spontanément massivement... quitte à parler, en fait, d'autres catégories sociales.

La notion de déclassement est davantage utilisée. Par ailleurs elle est reprise et débattue dans le champ académique. Au sens large, elle signifie une dégradation relative du statut social, économique et symbolique ; au sens étroit elle signifie une mobilité descendante dans la hiérarchie sociale, soit à l'échelle intergénérationnelle (mobilité sociale), soit à l'échelle individuelle (mobilité professionnelle). Certains chercheurs rejettent toute interprétation en termes de déclassement objectif, en mettant l'accent uniquement sur une « peur du déclassement » (Maurin, 2009 ; Goux et Maurin, 2012). Cette peur de perdre un statut social serait, en fait, d'autant plus grande que le statut est protégé, voire privilégié. Elle traduirait surtout la pression accrue ressentie par ces classes dans la compétition pour l'accès aux diplômes, mais ces auteurs vont jusqu'à nier l'importance d'une dévalorisation des diplômes.⁵ A l'opposé, d'autres insistent sur la réalité de ce déclassement, qu'il s'agisse du pouvoir d'achat, du chômage ou de du déclassement des diplômés (Chauvel, 2006 ; 2012), ou encore de l'inversion tendancielle des dynamiques de la mobilité sociale (Peugny, 2009 ; 2013). L'interprétation de L. Chauvel me semble la plus convaincante : si l'on prend en compte un faisceau d'indicateurs de la condition socio-économique de ces classes et fractions de classe, en dynamique on constate une « remontée par capillarité des difficultés sociales des classes populaires (...) vers le noyau central de la société française (Chauvel, 2012, p. 1)

La notion de « ras-le-bol fiscal » est la version politique et médiatique récente d'une vieille thématique associée à celle des classes moyennes, selon laquelle ces catégories seraient victimes d'une pression fiscale excessive nuisant à leur initiative et activité économiques. Elle accompagne de longue date des mouvements réactionnaires portés par – ou tournés vers – les classes moyennes *indépendantes* (commerçants, artisans, petits entrepreneurs). On retrouve aujourd'hui cette caractéristique, mais le thème s'adresse en fait bien plus largement à toutes les fractions *salariées* de ces dernières, voire aux fractions supérieures des classes populaires. Dans le cycle court de la conjoncture politique, ce thème a été vigoureusement relancé peu après le dernier changement de gouvernement, intervenu en 2012. Dès 2013, avec les mobilisations sociales dites des « bonnets rouges »⁶, celle d'entrepreneurs comme les « pigeons » ou les « tondu »⁷, la presse met en avant ce thème et le gouvernement le reprend en annonçant une « remise à plat » de la fiscalité. En fait, prenant appui sur un sentiment d'injustice bien plus diffus à l'égard des contributeurs comme de la finalité du prélèvement, le thème du « ras-le-bol » est une « fabrication » politique et médiatique : les recettes de l'Etat avaient nettement diminué depuis les années 1990, surtout, sous les gouvernements de droite, pour les 10% les plus riches ; mais le rattrapage intervenu depuis 2009 intervient dans un contexte d'austérité salariale et de montée des dépenses contraintes⁸. D'où la relance de ce sentiment, classique chez les classes moyennes, d'être à la fois victime d'un impôt excessif

⁵ Ces auteurs sont économistes et mettent surtout l'accent sur le clivage statutaire lié au marché du travail entre d'une part fonctionnaires et salariés en CDI, et d'autre part CDD et chômeurs.

⁶ Mouvement intervenu en Bretagne à la fois contre l'« écotaxe » visant le transport routier de marchandises, et contre la multiplication de « plans sociaux » dans l'industrie agro-alimentaire.

⁷ Les premiers s'opposent à la modification de la fiscalité sur le « capital-risque », les seconds aux charges patronales jugées excessives. Organisés via les réseaux sociaux, ces mouvements revendiquent chacun 70 000 signataires.

⁸ Jean Gadrey, « Impôts, fabrication du « ras-le-bol » et réalité de l'injustice », *le Monde diplomatique*, décembre 2013.

sans pouvoir bénéficier des aides sociales attribuées aux catégories plus modestes. Ce (res)sentiment, on en trouve l'écho jusque dans les profondeurs des classes populaires (encore) stables. Il est puissamment travaillé par la droite et l'extrême droite sous la forme d'un populisme qui désigne les plus pauvres – « immigrés » et autres « assistés » - comme responsables des difficultés vécues par les fractions honnêtes - travailleuses, méritantes et respectables... - des classes populaires et moyennes. Cette idéologie accompagne la montée de cette « conscience sociale triangulaire » bien décrite par O. Schwartz (2009) à partir de son enquête chez les conducteurs de bus de la RATP, au travers de laquelle on s'oppose non seulement à « ceux d'en haut », mais aussi à « ceux d'en bas ».

Selon une grille de lecture classique, les classes moyennes sont enjeu et objet d'une lutte politique opposant des forces conservatrices ou de « droite », et progressistes ou de « gauche ». Les premières visent à faire des fractions indépendantes, libérales et supérieures les représentantes de ces classes, susceptibles de les mobiliser autour de ses orientations et projets. Les secondes privilégient au contraire les fractions salariées et subalternes, notamment celles de la fonction publique et du secteur publics. Il semble alors clair que la toute dernière période est marquée par une offensive des premières, et qu'il faille remonter aux grandes mobilisations sociales et syndicales interprofessionnelles des 20 dernières années – 1995, 2003, 2009, 2010 – pour trouver trace de la forte présence des secondes dans la rue. Il est vrai que quand c'est un gouvernement issu du parti socialiste, comme c'est le cas depuis 2012, qui met en œuvre une politique néo-libérale, cela ne facilite pas la mobilisation de sa base sociale traditionnelle.

Enjeux de définitions et d'approches

Quand il prend la peine de définir les classes moyennes dont il parle, le discours public dominant ne s'embarrasse pas de subtilités : le seul critère est d'occuper une position moyenne dans la hiérarchie des revenus ; par exemple, en écartant les 30 % les plus démunis et les 20% les mieux rémunérés, pour parler de « 50% de la population »⁹. Une stratification par le revenu permet d'ailleurs de distinguer ensuite une « classe moyenne supérieure » et une « classe moyenne inférieure ». Mais seule la « magie sociale » (Boltanski, 1982) au travers de laquelle s'opère l'auto-identification symbolique d'individus très divers à une même catégorie, ici dite « classe moyenne », explique l'efficacité d'un usage à géométrie aussi variable. Ainsi, à un pôle on désigne la grande majorité de la population, amputée de ses deux extrémités, les très riches, et les plus pauvres. On y intègre alors, de fait, la plus grande partie des classes populaires encore stables.¹⁰ A l'autre pôle, on vise en fait les 10% les plus riches dont on cherche à protéger les privilèges fiscaux, ces classes supérieures ayant effectivement réagi vivement à l'annonce fin 2012 de nouveaux efforts fiscaux (Fourquet, Mergier et Peugny, 2013).

⁹⁹ Telle est la définition du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Elle est reprise et guère amendée par Louis Maurin, qui concède cependant qu' « il ne s'agit que d'une vision « monétaire » de la hiérarchie sociale ». Cf. « Qui sont les classes moyennes ? », Observatoire des inégalités, 16/07/2014.

¹⁰ Travers auquel n'échappent pas certains sociologues : pour soutenir sa thèse de « classes moyennes à la dérive », L. Chauvel leur intègre « les ouvriers intégrés et qualifiés » (art. cit., 2012, p. 3)

La sociologie française a pris l'habitude d'utiliser la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (csp) de l'INSEE, nomenclature qu'elle a elle-même grandement influencée. Lors de leur dernière refonte, en 1982, c'est le paradigme de P. Bourdieu et de ses deux principales sortes de « capitaux » - économique, d'une part, et culturel ou symbolique d'autre part - qui est très influent (Desrosières et Thévenot, 2002). Ainsi convient-il de distinguer les classes moyennes riches en capital économique de celles riches en capital culturel. Cette classification française s'inscrit dans une approche constructiviste, et non nominaliste, de l'espace national des classes et catégories sociales. Même s'il elle aussi pour finalité d'en dénombrer les effectifs, elle enregistre les définitions institutionnalisées des catégories, groupes et professions, et donc l'histoire des luttes sociales et politiques qui les constituent. Par ailleurs, l'architecture de cette classification fait une certaine place à la conceptualisation marxienne, notamment à la position occupée dans le rapport capital/travail.

Qu'il s'agisse de la pensée politique de gauche ou des débats académiques, l'heure n'est plus aux grandes discussions théoriques sur les définitions, les contours et le rôle social, culturel et politique des classes moyennes. Ces débats se sont achevés au début des années 1980¹¹. Ils ont laissé place à des approches plus descriptives, alimentées par la sociologie des groupes professionnels. J'ai tenté d'en reprendre le fil en mettant la notion de « salariat de confiance », issue de l'austro-marxisme de l'entre-deux guerres, à l'épreuve de la situation des cadres des années 1990, définis comme segment typique de ce salariat de confiance.

Aujourd'hui les « classes moyennes » sont composées massivement de salariés intermédiaires. Que devient alors, sous le capitalisme financiarisé, la *relation de confiance* dans laquelle ils s'inscrivent ? Que devient ce qui matérialise cette relation, à savoir une *carrière* dans une organisation (privée ou publique), ou sur un marché du travail professionnel, et la *protection* par rapport au chômage ?¹² Comment la remise en question et la modernisation de ces deux dimensions clefs de la condition salariale spécifique à ces travailleurs, dans la diversité des rapports sociaux concrets qui les différencient, affectent-elles leurs conditions matérielles d'existence et leurs formes de conscience sociale ? Quel rôle jouent dans ces processus les dynamiques morphologiques de ce salariat – féminisation et certification croissantes, montée des activités expertes au détriment des fonctions d'autorité hiérarchique ? Plus fondamentalement, comment penser la dynamique de ce salariat intermédiaire dans les rapports de classe sans prendre en compte la totalité de ces rapports, au sein desquels, l'un des pôles, la « classe ouvrière » s'est effacée pour laisser place à un ensemble lui-même très différencié et largement démobilisé politiquement, les « classes populaires » ; et l'autre pôle, le capital, s'est financiarisé et déterritorialisé ?

La nomenclature des csp est ainsi très utile pour une connaissance descriptive de l'univers des classes moyennes. On doit à Serge Bosc (2008) sa mise en œuvre récente pour le monde social

¹¹ On ne citera ici que : dans une perspective marxiste, Poulantsaz (1974) et Baudelot Establet (1975) ; dans une perspective néo-marxiste : Benguigui et Monjardet (1982) ; dans une perspective bourdivine : Boltanski (1982).

¹² La sociologie britannique a également repris cette distinction entre salariés soumis au « contrat de travail », et salariés de la « classe de service ».

des classes moyennes. Il met en évidence l'existence d'un ensemble très hétérogène, multipolarisé entre quatre composantes : les petits indépendants, les classes moyennes intellectuelles, les professions intermédiaires du public, et les professions intermédiaires du privé. Cette multipolarisation est bien plus complexe que la position sur une échelle hiérarchique. Elle permet de rendre compte de la différenciation des pratiques sociales et politiques de ces classes. Par exemple sur le plan de l'habitat – l'« autoségrégation huppée » s'oppose au « goût pour la mixité sociale » - ou des comportements politiques. Serge Bosc insiste donc sur l'hétérogénéité de cet ensemble « classes moyennes ».

Cette hétérogénéité apparaît d'autant plus que, contrairement à une interprétation étroite du modèle de P. Bourdieu tel qu'il est repris dans la catégorisation des csp – où l'ensemble des « cadres et professions intellectuelles supérieures » est rangé dans les « classes supérieures » -, S. Bosc intègre à juste titre dans cet ensemble bon nombre de « cadres », certes diplômés mais à revenus modestes. C'est le cas des professions intellectuelles et scientifiques, ainsi que celles des arts et des media. Mais cette hétérogénéité n'est pas non plus sans relation avec l'absence de représentation sociale ou politique unifiée et légitime de ces classes. S. Bosc note également que sa composante la plus nombreuse, celle des « professions intermédiaires administratives et commerciales » du secteur privé, est particulièrement peu visible, y compris dans les travaux des sciences sociales.

Le thème de la « panne de l'ascenseur social » est très présent dans le débat public depuis les années 1990. Il concerne au premier chef les classes moyennes, qui ont formé – et qui forment toujours dans une certaine mesure – les principales catégories sociales ouvertes à la promotion des classes populaires. Traduit en termes de questions de sociologie, ce thème conduit à évaluer l'évolution de la mobilité sociale (intergénérationnelle), de la mobilité professionnelle (en cours de vie active), et celle de la condition sociale objective de ces classes relativement à celle des autres groupes sociaux.¹³ Or, s'il est vrai que le salariat intermédiaire continuer d'être un lieu de promotion plus que de déclassement – même si le bilan de ces flux est moins positif que par le passé -¹⁴, il est clair qu'en termes économiques sa situation objective, relative au monde des employés et des ouvriers, s'est sensiblement dégradée depuis les années 1970.¹⁵ Et ces tendances ont été enregistrées avant la crise économique intervenue en 2008.

¹³ Une progression des effectifs des professions intermédiaires plus rapide que celle des ouvriers et des employés et la fréquence des flux promotionnels qui l'accompagnent ne suffisent pas pour évaluer précisément de quelle promotion sociale il s'agit.

¹⁴ 40% des individus nés dans les années 1940 ont connu une promotion du salariat d'exécution vers les professions intermédiaires. (Deauviau, 2014). La fluidité au sein du salariat intermédiaire s'est intensifiée des années 1980 aux années 2000, à la fois vers le haut et vers le bas (Deauviau et Dumoulin, 2010). En termes de mobilité sociale intergénérationnelle s'opère un ralentissement des flux promotionnel entre les générations nées dans les années 1940, et celles nées dans les années 1960 (C. Peugny (2011).

¹⁵ Cf. L. Chauvel (2012).

La moyennisation sociale : le mythe ébréché

Cette crise a provoqué une inflexion significative dans une tendance de longue durée selon laquelle, depuis les années 1960 au moins, une proportion croissante de personnes se classait subjectivement dans les classes moyennes. En 1966, parmi les adultes déclarant un sentiment d'appartenance¹⁶, 37% s'affiliaient subjectivement à la « classe ouvrière » et 21% aux « classes moyennes », contre respectivement 9% et 70 % en 2010 (Michelat et Simon, 2012). D'autres enquêtes réalisées dans les années 2000, dans lesquelles les catégories d'appartenance proposées aux enquêtés ne sont pas exactement les mêmes, confirment l'importance de cette moyennisation subjective, sans qu'elle atteigne toujours ce taux de 70 % ; 65 % pour les deux catégories « classes moyennes » et « classes moyennes supérieures », contre 29% pour les « catégories modestes » en 2010 (*IFOP*) ; 39% en 2003 pour le « milieu », contre 36% pour le « bas » (*Insee*, enquête « Histoire de vie », in Pélage et Poullaouec, 2011). Cette dernière enquête précise que le sentiment d'appartenance à une classe est d'autant plus élevé que l'on monte dans la hiérarchie sociale ; et que ce sentiment d'appartenance à un ensemble moyen déborde largement les rangs des seuls membres des professions intermédiaires : parmi les répondants qui acceptent de se classer socialement, 50% des professions intermédiaires sont dans ce cas ; mais les cadres et professions intellectuelles supérieures sont presque aussi nombreux (48%) ; et les employés (42%), voire les ouvriers (26%) sont également concernés en grand nombre par cette identification.

L'inflexion intervenue depuis la dernière crise économique en est d'autant plus significative: de 2010 à 2013 l'identification aux « défavorisés » (6%) et aux « catégories modestes » (33%) a progressé de 6%, au détriment de celle aux « classes moyennes » (48%) et aux « classes moyennes supérieures » (11%) qui recule d'autant (Fourquet, Mergier et Peugny, 2013). Pour les seuls ouvriers le pourcentage de ceux qui s'identifient aux « défavorisés » ou aux « catégories modestes » s'établit à 64% (plus 7%). Ce pourcentage progresse également chez les professions intermédiaires (plus 8%) pour s'établir à 38%. « Tout se passe comme si les politiques de rigueur menées depuis l'explosion de la crise financière à l'automne 2008 faisaient se déchirer le voile d'une moyennisation en trompe-l'œil pour ces quinze millions de salariés situés en position subalterne sur le marché du travail » (Peugny, 2013, p. 36).

L'avenir dira si cette inflexion est conjoncturelle ou non. Toujours est-il qu'elle va de pair avec la perception d'une dégradation économique – comme l'indique l'augmentation de la proportion des répondants se situant dans les classes moyennes et déclarant « s'en sortir difficilement » -, et d'un processus de déclassement et de précarisation tendanciels affectant désormais, après les classes populaires, les « classes moyennes inférieures ». Alain Mergier (2006) a forgé la notion de « descenseur social » pour désigner, au-delà du sentiment de déclassement social, le vécu par les milieux populaires d'un ensemble d'évolutions négatives : difficultés économiques, dégradation de la socialité et de la sécurité, abandon de l'Etat. Selon cet auteur depuis la crise de 2008 cette catégorie de l'expérience sociale a connu à la fois une extension quantitative (aux classes moyennes), et une mutation qualitative : l'Etat n'est plus perçu comme souverain, pouvant résister à la mondialisation financière : « après cinq de crise,

¹⁶ Ceux qui refusent de s'identifier à une classe sont déjà 39% dans l'enquête de 1966, 46% en 2010, 36% en 2010.

la crainte n'est plus tant de voir descendre l'ascenseur que de voir l'immeuble s'effondrer » (Mergier, 2013, p. 63).

Des mobilisations partielles et éclatées

Sociologiquement hétérogènes, les classes moyennes sont de longue date éclatées du point de vue des comportements politiques. Dans les années 1960-1970 leur glissement à gauche ont accompagné celui du corps électoral. A cette époque ce sont leurs composantes éduquées et liées à l'Etat qui ont été en pointe dans cette dynamique politique, qui était aussi une dynamique socio-culturelle. Depuis, « à l'exception des professions intellectuelles supérieures où les convictions de gauche restent fortes, le vote des classes moyennes est souvent versatile (...) il se caractérise par une oscillation entre « droite » et « gauche » qui peut être importante selon les catégories impliquées, les catégories et les périodes » (Chiche et Groux, 2011, p. 310). Les auteurs ajoutent que leur comportement électoral « est d'autant plus versatile qu'il correspond à des intérêts immédiats et relève du vote utile », et que le brouillage de la frontière entre gauche et droite accentue cette versatilité.

Comment ces classes moyennes participent-elles des évolutions politiques et idéologiques les plus récentes, qui voient la montée des lectures identitaires au détriment des lectures classistes du social, et qui se cristallisent dans le double phénomène de retrait de la politique instituée et de la poussée des votes d'extrême droite ? On ne dispose pas encore d'étude précise sur ce plan. Nul doute que les dimensions qui médiatisent ces évolutions d'ensemble – notamment le clivage public/privé et le niveau de diplôme – continuent de jouer un grand rôle.

On se contentera, pour finir, de relever le caractère également composite, éclaté, des mobilisations sociales de certains segments des classes moyennes au cours des 25 dernières années. On doit alors se demander dans quelle mesure les politiques néo-libérales et leurs effets en sont à l'origine, quelles sont les parts prises par les causes corporatives et les causes plus larges, et dans quelle mesure elles attesteraient d'un mouvement d'ensemble des classes moyennes.

Il semble qu'on puisse très nettement distinguer deux modalités très contrastées de participation des classes moyennes aux mouvements sociaux, lesquelles ne concernent pas du tout les mêmes fractions. D'un côté, des mobilisations de segments des classes moyennes de l'Etat – notamment les classes moyennes cultivées - à la fois sur des enjeux économique-corporatifs et sur des enjeux de société. De l'autre, des mobilisations de segments relevant des professions libérales et indépendantes, principalement sur des enjeux économique-corporatifs. Soit trois des quatre pôles distingués par S. Bosc : le quatrième, celui du salariat intermédiaire du secteur privé, en est absent.

Dès le grand mouvement de l'automne 1995, la forte présence des classes moyennes du secteur public a été relevée, même par les observateurs qui refusent, à juste titre, de ranger dans cette catégorie la grande masse des travailleurs de la fonction publique et du secteur public prépondérante parmi les grévistes, tels les cheminots. La puissance, la dimension interprofessionnelle, la sympathie dont ce mouvement a bénéficié ont participé de ce mélange entre motivations corporatives et motivations éthico-politiques qui l'a caractérisé :

la défense de statuts professionnels, cristallisés dans des régimes de retraites particuliers, allait de pair avec la défense des services public et de la protection sociale. Avec, au fond, un modèle de société solidaire remis en question par le projet néo-libéral. On retrouvera cette intrication de revendications et de motivations dans les deux autres grandes mobilisations sociales interprofessionnelles qui suivront, en 2003, puis en 2010. Mais une chronique des mouvements plus ponctuels intervenus depuis 1995 attesterait sans aucun doute d'une sur-mobilisation relative de catégories de salariés intermédiaires liés directement ou indirectement à l'Etat : travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs), travailleurs de la santé publique (infirmières), instituteur-trice-s.

Le rôle joué par le segment intellectuel des classes moyennes doit également être relevé. En 2003, les enseignants du secondaire comme du primaire ont été, un peu comme les cheminots en 1995, le fer de lance d'une mobilisation interprofessionnelle fédérée par le refus d'une dégradation des régimes de retraite des fonctionnaires, mais dans laquelle ils mettaient en jeu des préoccupations spécifiques. La même année, le mouvement des intermittents du spectacle contre la remise en question de leur régime propre d'indemnisation du chômage provoque l'annulation du festival d'Avignon. En 2004, face à l'affichage d'une orientation de plus en plus utilitariste de la recherche publique, un appel « Sauvons la Recherche » donne naissance à un mouvement du même nom, suivi en 2007 par « Sauvons l'Université » contre le projet de réforme de l'Université. En 2008 un mouvement de défense de l'hôpital public, de moindre ampleur, emprunte le même chemin : appel ou tribune dans la presse signé par des personnalités connues du secteur professionnel, suivi d'une pétition de masse sur Internet, puis de mobilisations collectives publiques¹⁷. Enfin en janvier 2009 paraît « l'Appel des appels », qui vise à fédérer l'ensemble des « professionnels du soin, du travail social, de la justice, de l'enseignement ou de la culture » contre la « logique de normalisation et d'évaluation systématique d'après le seul impératif économique (...) qui visent à faire passer l'humain après des logiques comptables ou marchandes »¹⁸. Ici la perspective sort clairement du champ syndical traditionnel pour embrasser les enjeux éthiques impliqués par le remodelage néo-libéral des activités concernées. Et l'on retrouverait le rôle de premier plan joué par de tels enjeux dans une série de mouvements sociaux dans lesquels le segment intellectuel des classes moyennes est particulièrement impliqué : mouvement altermondialiste (ATTAC), mouvements de solidarité aux élèves sans papiers (RESF),

¹⁷ Une filiation pourrait être recherchée entre ce type de mouvement et les « états généraux de la culture », intervenus à partir de 1987. Initiés par député PCF J. Ralite à la suite au début de privatisation de chaînes publiques de télévision et visant à la reconnaissance d'une « exception culturelle » dans les accords de libre-échange.

¹⁸ Initié par les psychanalystes Roland Gori et Stefan Chedri en réaction au plan de sécurisation des hôpitaux psychiatriques en 2008 par N. Sarkozy, et dans la continuité de l'opposition au dépistage précoce des enfants dits « délinquants ». Outre les trois mouvements cités, il a le soutien de diverses organisations comme le Collectif Liberté Égalité Justice (CLEJ), le Réseau éducation sans frontières (RESF), Non à Edvige, La Nuit sécuritaire, le Conseil national de la Résistance, la Fondation Copernic, le Syndicat de la magistrature. La pétition comptera 90 000 signataires et se traduira par la tenue d'assises et la mise en place de collectifs locaux.

mouvements écologiques contre les « Grands Travaux Inutiles », mouvement pour la justice climatique etc.

Au cours de cette séquence 2002-2012, où se succèdent deux gouvernements de droite – présidés J. Chirac puis N. Sarkozy -, multipliant les « réformes » ou tentatives de « réformes » d'inspiration néolibérale, l'année 2005 symbolise la montée des résistances sociales et politiques marquée par deux succès provisoires : l'abandon du « Contrat Première Embauche » (CPE) suite à l'importante mobilisation où la jeunesse scolarisée entraîne les syndicats, exceptionnellement unis à cette occasion ; la victoire du « non » au référendum sur le projet de « Traité Constitutionnel Européen » (TCE).

Si on examine maintenant les mobilisations de professions indépendantes ou libérales, sauf exception, les motivations d'ordre corporatif paraissent l'emporter. Si elles sont également le plus souvent déclenchées par des « réformes » néo-libérales visant leur déréglementation, l'intensification des logiques marchandes ou la réduction des dépenses publiques, elles ne contestent jamais la logique systémique du libéralisme.

C'est évidemment le cas pour ces mobilisations de petits entrepreneurs intervenues, souvent avec succès, pour rejeter des dispositions fiscales initiées par le premier gouvernement de la présidence Hollande. Le premier est le mouvement des « pigeons », lancé en octobre 2012 sur les réseaux sociaux contre un projet de réforme de la taxation des plus-values de cession, et qui obtient rapidement satisfaction.¹⁹ Il sera suivi par de multiples autres mobilisations d'entrepreneurs sur les réseaux sociaux, contestant tous le niveau des charges fiscales et sociales. Il faudrait traiter spécifiquement du mouvement des « bonnets rouges » intervenu fin 2013-début 2014 en Bretagne : si on y retrouve l'impulsion de petits entrepreneurs dressés contre une nouvelle fiscalité – ici l'« Ecotaxe » visant le transport routier -, il a un caractère nettement plus massif, et il est composite, régionaliste, et transclassiste : des organisations d'agriculteurs et des syndicats ouvriers y participent, dans un contexte où plusieurs usines de l'agro-alimentaire sont frappées par des plans sociaux²⁰.

Une série de conflits ont également mis en mouvement les professions libérales de la justice et de la médecine, qu'il s'agisse d'un gouvernement de droite ou socialiste qui soit aux affaires.²¹

Si l'on excepte des mobilisations de médecins hospitaliers pour la défense de l'hôpital public (cf. plus haut) ou de magistrats contre la politique sécuritaire de N. Sarkozy et la stigmatisation dont ils ont fait l'objet par ce dernier, elles contestent certains effets des politiques néo-libérales sans en remettre en question la logique.

¹⁹ Il fédéra en quelques jours plus de 75 000 entrepreneurs, des investisseurs, des autoentrepreneurs et des créateurs de start-up.

²⁰ Les manifestations rassemblent jusque 30 à 40 000 personnes. La FDSEA du Finistère, et plusieurs syndicats FO font partie des organisateurs.

²¹ La plupart des sociologues classeraient ces catégories dans les « classes supérieures », à la rigueur dans les « classes moyennes supérieures ».

En 2008, le « rapport Attali » préconise, entre autres la libéralisation d'un ensemble d'activités réglementées, mais restera largement lettre morte.²² La reprise de cet objectif par le projet de « loi Macron » en 2014 provoquera plusieurs conflits. En 2014 avocats, notaires ou pharmaciens se dressent contre des déréglementations prévues par la « loi Macron ». En 2002 les médecins généralistes s'étaient déjà mis en grève, avec succès, pour une revalorisation de la consultation. En 2014 c'est surtout leur opposition à la généralisation du « tiers payant »²³ qui les mobilise. Entre temps ce sont les chirurgiens et dirigeants des cliniques privées qui s'opposent à la remise en cause de dépassements d'honoraires. Pharmaciens, avocats et notaires protesteront à leur tour contre la « loi Macron ». Si cette dernière semble avoir pris en compte nombre de demandes des professions réglementées, cela semble moins le cas de la Loi sur la santé.²⁴ Quant aux taxis, qui avaient réussi en 2008 à faire enterrer rapidement les projets de libéralisation de leur secteur inclus dans le rapport Attali, ils réagissent désormais à la remise en cause de leur position de monopole sous l'effet de l'arrivée de « VTC » et surtout de l'activité de particuliers organisée par UBER.

Au terme de ce parcours très partiel dans les mobilisations de catégories sociales intermédiaires intervenues depuis une vingtaine d'année, on ne trouve rien s'apparentant à des tentatives d'unification d'un mouvement de défense des classes moyennes, comme cela a pu être le cas dans les années 1930 à 1950. Il est vrai que nous étions alors dans un épisode d'aiguïsement des luttes des classes et de forte affirmation d'un autre mouvement, le mouvement ouvrier. Les modalités présentes de l'émiettement des classes moyennes ne peuvent se penser indépendamment de la dispersion des catégories populaires (Lojkine, 2005).

G. Benguigui et D. Montjardet (1984) avaient caractérisé l'idéologie des couches moyennes comme combinant corporatisme, opportunisme et valorisation de « l'intérêt général ». Il conviendrait de mettre à l'épreuve d'observations fines et systématiques l'hypothèse selon laquelle les rapports entre ces caractéristiques se recomposent dans les mobilisations sociales provoquées par le remodelage néo-libérale du paysage des classes et de leurs relations. La distinction ici proposée, entre les mobilisations des classes moyennes liées à l'Etat et celles des classes moyennes indépendantes et libérales, en sortirait sûrement fortement nuancée. Ne serait-ce que parce qu'une partie de ces dernières est tout autant dépendante de l'Etat qu'« indépendante ». Ou qu'on retrouverait cette fraction plus mobilisée que d'autres dans

²² Ce qui n'empêchera pas son commanditaire, N. Sarkozy, de prendre quelques années plus tard la défense des professions réglementées contre le projet de loi Macron.

²³ Dispositif permettant à tous de ne pas avancer le montant d'une consultation médicale. Les organisations de médecins contestent la nouvelle charge administrative qu'elle signifie, dans un contexte où leur activité « indépendante » est de plus en plus étroitement contrôlée.

²⁴ Qui comporte il est vrai des mesures visant l'amélioration de l'accès aux soins et de régulation de la « liberté d'installation ».

d'autres mouvements n'ayant plus pour motif la défense du statut professionnel mais celle de conceptions sociétales, telle la défense de la famille traditionnelle par la « manif pour tous ».

Références

- Baudelot C., Establet R., Mallemort J. (1975) , *La petite bourgeoisie en France*, Maspéro
- Benguigui G., Montjardet D. (1982), « L'utopie gestionnaire. Les couches moyennes entre l'Etat et les rapports de classe », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXIII, p. 605-638.
- Bosc S. (2008), *Sociologie des classes moyennes*, la Découverte.
- Bouffartigue P., Gadea C., Pochic S. (2010), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, A. Colin.
- Boltanski L. (1982), *Les cadres. L'invention d'un groupe social*, Minuit.
- Bouffartigue P. (2001), *Les cadres. Fin d'une figure sociale*, La Dispute.
- Chauvel L (2006)., *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil-République des idées.
- Chauvel (2012), « Les raisons de la peur : Les classes moyennes sont-elles protégées de la crise ? », *Les notes de l'OFCE*, n° 18, avril.
- Deauviau J., Dumoulin C. (2010), « La mobilité socioprofessionnelle des professions intermédiaires : fluidité, promotion et déclassement », *Economie et statistique*, n° 431-432, octobre.
- Deauviau J. (2014), *Education, travail, quantification : trois études sociologiques* , Habilitation à diriger les recherches, IEP Paris, novembre.
- Fourquet J., Mergier A., Peugny C. (2013), *Le grand malaise. Enquête sur les classes moyennes*, Fondation Jean Jaurès.
- Goux D., Maurin E. (2011), *Les nouvelles classes moyennes*, Seuil-république des idées.
- Lojkine J. (2005), *L'adieu à la classe moyenne*, La Dispute.
- Maurin E. (2009), *La Peur du déclassement*, Seuil-République des idées.
- Mendras H. (1988), *La Seconde Révolution française*, Gallimard.
- Mergier A. (2006), *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Plon.
- Mergier A. (2013) , « Un contrat social rompu ? » in J. Fourquet , A. Mergier, C. Peugny (2013), *Le grand malaise. Enquête sur les classes moyennes*, Fondation Jean Jaurès.
- Michelat G., Simon M. (2012), *Le peuple, la crise et la politique*, La Pensée, hors série-Supplément au n° 368.
- Pelage A., Poullaouec T. (2011), « Le haut du panier de la France d'en bas. Le sentiment d'appartenir à une classe sociale chez les professions intermédiaires », in P. Bouffartigue, C. Gadea et S. Pochic,), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, A. Colin.
- Peugny (2009), *Le déclassement*, Grasset.

Peugny C. (2013), « Vivre moins bien demain ? Un sentiment de déclassement tenace », in *Le grand malaise. Enquête sur les classes moyennes*, Fondation Jean Jaurès.

Poulantzas N. (1974), *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Seuil.

Schwartz O. (2009), « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La Vie des idées*, septembre.

